

## BÉNÉFICIAIRE DE LA CSS, AME, AAH, AEEH, PMR

Vous pouvez bénéficier de l'accès aux titres ci-dessous, pendant 1 an, à partir de la date de chargement de vos droits sur votre carte Astuce ou sur MyAstuce (valable également pour les membres de votre famille sauf AAH, AEEH) :

<b>MODERATO</b> 10 voyages	<b>DEMI-TARIF</b> 31 jours	<b>DEMI-TARIF</b> 365 jours	<b>Accompagnateur PMR</b> 60 voyages / 6 mois
-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	--

### Conditions

- Être bénéficiaire de la CSS sans participation financière le jour de la demande.
- Ou** ○ être bénéficiaire de l'AME le jour de la demande.
- Ou** ○ être bénéficiaire de l'AAH ou de l'AEEH le mois en cours ou au plus tard le mois précédant la demande et être domicilié dans l'une des communes de la Métropole Rouen Normandie\*.
- Ou** ○ être titulaire d'une carte mobilité inclusion invalidité.
- Ou** ○ être titulaire d'une carte invalidité de guerre.

### Justificatifs

#### Pour tous

- Pièce d'identité, photo d'identité.

#### Pour les bénéficiaires de la CSS

- Notification de la Sécurité sociale d'ouverture des droits à la CSS 100 % avec la mention « sans participation financière ».

#### Pour les bénéficiaires de l'AME

- Carte AME.

#### Pour les bénéficiaires de l'AAH ou AEEH

- Attestation de paiement d'allocation délivrée par la CAF du mois précédent ou du mois en cours.

#### Pour les personnes à mobilité réduite

- Carte CMI « Invalidité » ou carte blanche invalide de guerre ou attestation Sécurité sociale de catégorie 2.

CSS	Complémentaire Santé Solidaire	AEEH	Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
AME	Aide Médicale de l'État	CMI	Carte Mobilité Inclusion
AAH	Allocation Adulte Handicapé		

## REVENUS MODESTES

Revenus inférieurs ou égaux au plafond Complémentaire Santé Solidaire, vous pouvez bénéficier de l'accès aux titres ci-dessous, pendant 1 an, à partir de la date de chargement de vos droits sur votre carte Astuce ou sur MyAstuce :

<b>MODERATO</b> 10 voyages	<b>DEMI-TARIF</b> 31 jours	<b>DEMI-TARIF</b> 365 jours
-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

### Conditions

- Avoir des revenus annuels inférieurs ou égaux au plafond de la CSS publié par décret soit :

1 personne 10 166 €	7 personnes 33 546 €
2 personnes 15 249 €	8 personnes 37 612 €
3 personnes 18 298 €	9 personnes 41 678 €
4 personnes 21 348 €	10 personnes 45 744 €
5 personnes 25 414 €	11 personnes 49 810 €
6 personnes 29 480 €	12 personnes 53 876 €

Revenus annuels Barème 01/09/24

### Justificatifs

#### Pour les personnes ayant des revenus inférieurs ou égaux au plafond CSS

- Une photo d'identité (3 x 3 cm, fond clair, non scannée, non photocopiee, récente, en couleur).
- L'avis d'imposition des revenus de l'année précédente détaillant le revenu imposable et le nombre de personnes composant le foyer.
- La carte d'identité, passeport ou livret de famille pour les personnes étrangères, titre de séjour, récépissé de la demande de titre de séjour.
- Le livret de famille pour les membres du foyer.

Tarifs au 01/09/2024

(1) Tarifs valables pour l'utilisation de l'ensemble des lignes du réseau Astuce (métro, TEOR, bus, filo'r...). (2) Tarifs valables uniquement pour l'utilisation des lignes TAE sur le secteur d'Elbeuf (Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf, Freneuse, La Londe, Orival, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière). (3) 22,62 € à régler de suite puis 11 mensualités à 22,58 €. (4) 15,87 € à régler de suite puis 11 mensualités à 15,83 €.

## Tarifs

astuce (1) astuce ELBEUF (2)

<b>MODERATO 10 VOYAGES</b>	<b>3,40 €</b>	
<b>DEMI-TARIF 31 JOURS</b>	<b>30 €</b>	<b>21 €</b>
<b>DEMI-TARIF 365 JOURS</b>	<b>22,58 €</b> par mois <sup>(3)</sup> ou 268 € par an	<b>15,83 €</b> par mois <sup>(4)</sup> ou 187 € par an

## astuce en ligne

Lignes Transdev Rouen  
02 35 52 52 52

Lignes TNI  
02 32 08 19 75

Lignes scolaires, Cars Hangard  
02 35 95 99 99

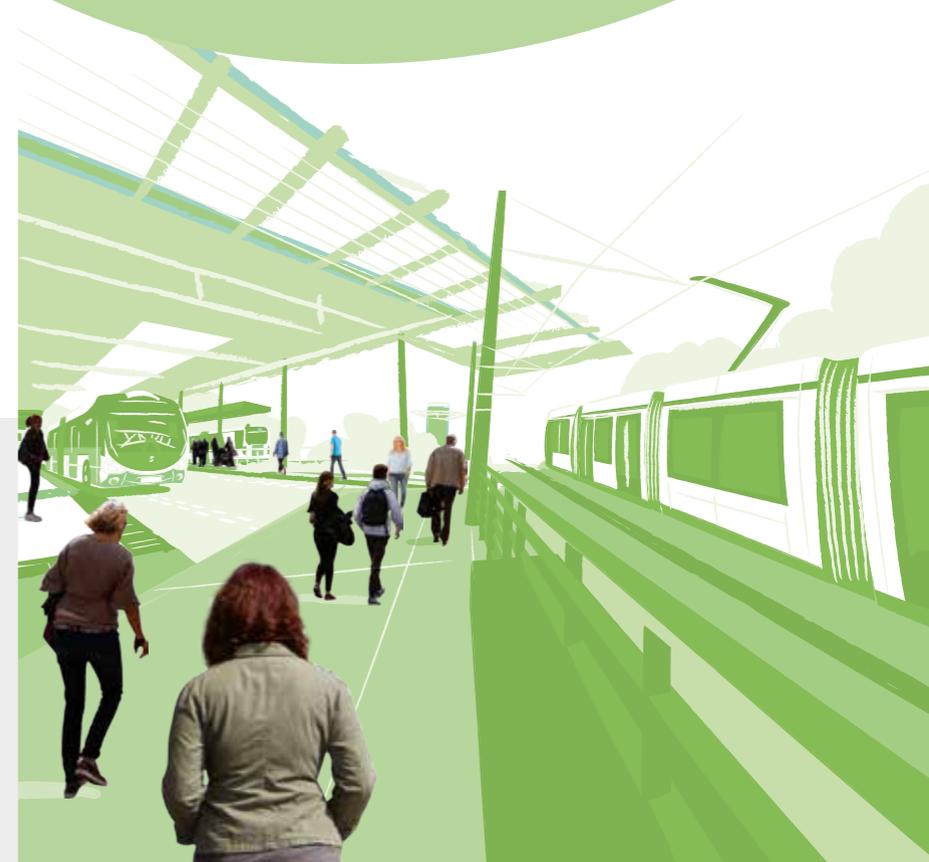
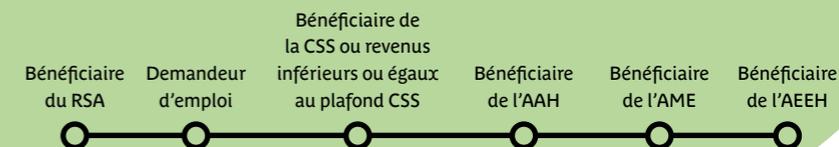
Lignes TAE et Allobus  
02 32 96 51 51

filo'r  
0 800 649 649

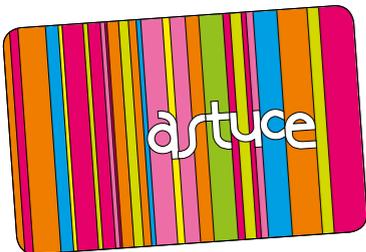
mya myastuce       
reseau-astuce.fr

# Solidarité transport

2024-2025



# Solidarité transport



La tarification spécifique est proposée et financée par la Métropole Rouen Normandie, pour permettre aux personnes en situation de précarité de se déplacer en bénéficiant d'importantes réductions ou de la gratuité dans les transports publics de la Métropole Rouen Normandie.

Pour bénéficier de ces titres, vous devez être titulaire d'une carte Astuce. Celle-ci sera créée gratuitement (sous réserve d'y charger au moins un titre) dans l'une des agences Astuce ou sur MyAstuce.

## BÉNÉFICIAIRE DU RSA

Vous pouvez bénéficier de la gratuité à raison de 297 voyages sur 6 mois avec le titre **CONTACT 99 voyages**

### Conditions

- Habiter l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie\*.
- Bénéficier du RSA avec un revenu d'activité pris en compte nul.

### Justificatif

- Pièce et photo d'identité.
- Attestation de paiement du mois en cours ou du mois précédent délivrée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Si vous avez utilisé vos voyages gratuits avant la fin des 6 mois, vous avez accès aux titres suivants :

**MODERATO**  
10 voyages

**DEMI-TARIF**  
31 jours

**DEMI-TARIF**  
365 jours

## DEMANDEUR D'EMPLOI - GRATUITÉ

Vous pouvez bénéficier de la gratuité à raison de 297 voyages sur 6 mois avec le titre **CONTACT 99 voyages**

### Conditions

- Habiter l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie\*.
- Et** ○ être demandeur d'emploi des catégories 1, 2, 3 et avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à :

1 personne 15 249 €	7 personnes 22 365 €
2 personnes 16 774 €	8 personnes 23 890 €
3 personnes 18 299 €	9 personnes 25 415 €
4 personnes 18 807 €	10 personnes 26 940 €
5 personnes 19 315 €	11 personnes 28 465 €
6 personnes 20 840 €	12 personnes 29 990 €

Revenus annuels Barème 01/09/24

### Justificatifs

A fournir lors de la première demande et à chaque renouvellement

- Pièce et photo d'identité.
- Tous les 6 mois**
- Un avis de situation France Travail daté de moins de 8 jours qui renseignera sur le nom, l'adresse et la catégorie 1, 2, 3 du demandeur d'emploi.
- L'avis d'imposition des revenus de l'année précédente.
- En cas de séparation ou de divorce dans l'année**
- L'avis d'imposition des revenus de l'année précédente.
- Un justificatif de divorce.

Si vous avez utilisé vos voyages gratuits avant la fin des 6 mois, vous avez accès aux titres suivants :

**MODERATO**  
10 voyages

**DEMI-TARIF**  
31 jours

**DEMI-TARIF**  
365 jours

## DEMANDEUR D'EMPLOI - DEMI-TARIF

Vous pouvez bénéficier de l'accès aux titres à tarifs réduits ci-dessous, pendant 6 mois à partir de la date de chargement de vos droits sur votre carte Astuce :

**MODERATO**  
10 voyages

**DEMI-TARIF**  
31 jours

**DEMI-TARIF**  
365 jours

### Conditions

- Habiter l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie\*.
- Et** ○ être demandeur d'emploi des catégories 1, 2, 3 et avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à :

1 personne 17 282 €	7 personnes 32 531 €
2 personnes 20 840 €	8 personnes 34 056 €
3 personnes 23 890 €	9 personnes 35 581 €
4 personnes 27 448 €	10 personnes 37 106 €
5 personnes 29 481 €	11 personnes 38 631 €
6 personnes 31 006 €	12 personnes 40 156 €

Revenus annuels Barème 01/09/24

### Justificatifs

A fournir lors de la première demande et à chaque renouvellement

- Pièce et photo d'identité.
- Tous les 6 mois**
- Un avis de situation France Travail daté de moins de 8 jours qui renseignera sur le nom, l'adresse et la catégorie 1, 2 ou 3 du demandeur d'emploi.
- L'avis d'imposition des revenus de l'année précédente.

**Formation ou convention de reclassement**

- Un avis de situation France Travail mentionnant la catégorie 4.
- Une attestation de formation.

Catégorie 4 : pas de limitation de revenus.



## A NOTER

L'avis de situation peut être retiré depuis les bornes France Travail dans la rubrique « Attestation » et est délivré dans les agences France Travail uniquement le matin.

### \* Liste des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie

Amfreville-la-Mivoie, Anneville-Ambourville, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Bardouville, Belbeuf, Berville-sur-Seine, Bois-Guillaume, Bihorel, Bonsecours, Boos, La Bouille, Canteleu, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Duclair, Elbeuf, Epinay-sur-Duclair, Fontaine-sous-Préaux, Franqueville-Saint-Pierre, Freuse, Gouy, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, La Londe, Le Houllme, Hautot-sur-Seine, Hénouville, Houppesville, Isneauville, Jumièges, Malaunay, Maromme, Le Mesnil-Esnard, Le Mesnil-sous-Jumièges, Mont-Saint-Aignan, Montmain, Moulineaux, La Neuville-Chant-d'Oisel, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel,

Orival, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Quevillon, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Rouen, Sahurs, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Martin-du-Vivier, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengueville, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière, Le Trait, Val-de-la-Haye, Yainville, Ymare, Yville-sur-Seine.